

Les services éducatifs

Services d'éducation préscolaire

Les services d'éducation préscolaire ont pour but de favoriser le développement intégral de l'élève par l'acquisition d'attitudes et de compétences qui faciliteront la réussite de ses parcours scolaire et personnel et de lui permettre de s'intégrer graduellement dans la société.

SERVICES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Services d'enseignement primaire

Ils ont pour but de permettre le développement intégral de l'élève et son insertion dans la société par des apprentissages fondamentaux qui contribueront au développement progressif de son autonomie et qui lui permettront d'accéder aux savoirs proposés à l'enseignement secondaire.

Services d'enseignement secondaire

Ils ont pour but de poursuivre le développement intégral de l'élève, de favoriser son insertion sociale et de faciliter son orientation personnelle et professionnelle. Ils complètent et consolident la formation de base de l'élève en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou une autre qualification et, le cas échéant, de poursuivre des études supérieures.

Services éducatifs complémentaires

Les services éducatifs complémentaires ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Ils s'adressent à l'ensemble des élèves de toutes les écoles, que ces élèves soient en difficulté ou non. Ces services sont appelés « complémentaires » parce qu'ils soutiennent l'accomplissement de la mission éducative de l'école et qu'ils complètent les services éducatifs et d'enseignement.

Les services éducatifs complémentaires se déploient autour de 4 programmes et sont soutenus par 12 services.



PROGRAMMES

- › Programme offrant des services de soutien
- › Programme offrant des services d'aide
- › Programme offrant des services de vie scolaire
- › Programme offrant des services de promotion et de prévention

SERVICES

- › Service de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative
- › Service d'éducation aux droits et aux responsabilités
- › Service d'animation sur les plans sportif, culturel et social
- › Service de soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire
- › Service d'information et d'orientation scolaires et professionnelles
- › Service de psychologie
- › Service de psychoéducation
- › Service d'éducation spécialisée
- › Service d'orthopédagogie
- › Service d'orthophonie
- › Service de santé et de services sociaux
- › Service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire

En plus de ces éléments énumérés, les milieux ont la possibilité de mettre en place d'autres services.

Services particuliers

Les services particuliers ont pour but de procurer une aide à l'élève qui, pour des raisons particulières, doit recevoir :

- › soit des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française;
- › soit des services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier (il ne s'agit pas d'un choix personnel).